

# Atelier 5 du GT « Diagnostics Faune et bâti »

## **Stratégie de communication et de diffusion des livrables**

### Compte-rendu

13/11/2025

Présents : 24 personnes



*Rhinolophus hipposideros* © Jean-François Magne

## Sommaire

I. Introduction	3
II. Présentation : premiers retours du groupe de travail	3
III. Présentation : Retour d'expérience sur la diffusion du guide « Rénovation du bâti et biodiversité »	5
IV. Sous-atelier 1 : Stratégie de communication et de diffusion de la grille d'analyse	6
V. Sous-atelier 2 : Stratégie de communication et de diffusion du guide technique	7
VI. Conclusion	9

## I. Introduction

Noémie Montel – Chargée de missions chiroptères et animatrice du PNA Chiroptères, FCEN

Le projet « Diagnostics Faune et bâti » vise à faciliter et systématiser la prise en compte de la faune du bâti dans les travaux, en se dotant d'outils de diagnostics partagés les plus largement possible entre acteurs. Ce projet comprend deux objectifs : la grille d'analyse des enjeux biodiversité du bâti, sous forme d'auto-évaluation et à destination des professionnels non-écologues, constitue le premier objectif. La construction d'un guide technique et méthodologique pour la réalisation des diagnostics écologiques sur le bâti, à destination des écologues, est le deuxième objectif du projet. L'atelier 5 est consacré à la stratégie de communication et de diffusion des deux livrables.

Le but de ce cinquième atelier est de pouvoir faire un premier bilan d'étape de ce groupe de travail, et d'échanger sur la diffusion : les cibles prioritaires, les canaux de diffusion les plus importants, les messages-clés à diffuser, l'appropriation de ces outils et leur animation sur le long-terme.

## II. Présentation : premiers retours du groupe de travail

Abel Cingal – Responsable de projets Nature en ville, LPO France

Le groupe de travail interprofessionnel, composé de 130 personnes destinataires des mails et échanges, réunit des bureaux d'études en écologie urbaine, des associations de protection de la biodiversité, des services de l'Etat instructeurs des dossiers « Espèces protégées », des collectivités territoriales, l'OFB, le Cerema, des entreprises de la rénovation... Lors des quatre premiers ateliers, des échanges extrêmement riches ont eu lieu, présentés dans les comptes-rendus réalisés et envoyés à l'ensemble des membres du groupe de travail. Un résumé synthétique des grands sujets discutés et des principaux éléments de consensus, ou le cas échéant de dissensus, est présenté, atelier par atelier.

L'Atelier 1, qui a eu lieu le 3 juin en visioconférence, était consacré à la grille d'analyse. Il a permis de définir les cibles prioritaires de cet outil : maîtres d'ouvrage, Anah, EPFLI, ADIL, bureaux d'études thermiques et diagnostiqueurs, collectivités territoriales... Les échanges sur les modalités de réalisation ont permis de déterminer que la grille devait se concentrer sur la typologie des travaux et l'identification des éléments du bâti pouvant constituer des habitats utilisables, et qu'elle devait être remplie à l'occasion d'une visite de terrain. De même, concernant le format de la grille, les participants à l'atelier ont déterminé qu'elle devait être relativement courte et simple d'utilisation, sous forme de questions fermées, avec des cases à cocher par exemple, qu'elle devait être disponible au format numérique (mais y compris en mode hors ligne) et que des ressources et indications sur la marche à suivre après le remplissage devaient être proposées en fin de grille.

L'Atelier 2, ayant eu lieu le 19 juin en présentiel à Paris, était consacré aux méthodologies de diagnostics de la faune du bâti. Après la présentation d'une boîte à outils pour la réalisation de diagnostics écologiques sur le bâti et l'exposition d'études de cas, les participants ont échangé sur les méthodes, freins et leviers pour faciliter la généralisation des diagnostics, pour différents types de bâti.

Plusieurs points de consensus concernant les méthodologies sont ressortis de ces échanges : la nécessité de réaliser 2 à 3 passages sur site minimum (le nombre de passages devant être adapté au type de bâti, au contexte et aux enjeux) ; la concentration du diagnostic (et des mesures à mettre en œuvre par la suite) sur la recherche des habitats utilisables, tout en incluant dans un deuxième temps une recherche de traces et indices de présence d'individus afin de caractériser le degré d'utilisation de ces habitats ; enfin, la nécessité de socialiser le diagnostic, en particulier dans le cas des bâtiments habités, par le biais d'enquêtes participatives par exemple.

L'Atelier 3 a eu lieu le 25 septembre à Lyon et était consacré au cadre réglementaire du diagnostic et à son inscription dans la séquence Eviter-Réduire-Compenser. Cet atelier a été l'occasion d'échanger, à partir d'études de cas, sur les mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement à mettre en œuvre dans le cas des bâtiments, et sur la catégorisation de ces mesures. Les retours d'expérience des services déconcentrés de l'Etat instructeurs des dossiers « Espèces protégées » sur les différentes doctrines régionales en vigueur pour le traitement des dossiers ont également donné lieu à des échanges sur le dimensionnement de la substitution et sur la généralisation des demandes de dérogation « Espèces protégées ». De ces échanges sont ressortis plusieurs éléments. Les mesures ERC les plus classiquement mises en œuvre sur le bâti sont l'adaptation du phasage des travaux, la Destruction Anticipée des Habitats Utilisables et Utilisés, la mise en défens d'habitats, et l'aménagement d'habitats de substitution. Des divergences sont apparues dans le classement de ces mesures en E-R-C-A, notamment en ce qui concerne l'aménagement d'habitats de substitution, classés en réduction, compensation ou accompagnement selon les personnes présentes. Les échanges sur le dimensionnement de la substitution ont permis de montrer qu'il était complexe de mettre en place un ratio unique de substitution pour tout taxon et tout territoire (par exemple, pour 1 habitat détruit, 2 habitats de substitution aménagés). Une proposition a été faite pour essayer de changer de regard sur cette question du dimensionnement : l'idée serait de chercher avant tout à maximiser le nombre d'habitats utilisables recréés sur un projet (gîtes artificiels intégrés, aménagement d'éléments architecturaux...), en travaillant avec la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, et ensuite, seulement dans un deuxième temps, de vérifier que l'on a bien dans tous les cas un ratio supérieur à 1 pour 1 (pour 1 habitat détruit, 1 habitat recréé). Enfin, concernant l'éventuelle généralisation des demandes de dérogations « Espèces protégées », aucun consensus clair n'est apparu au cours des échanges : ces dérogations sont reconnues comme étant plus sécurisantes juridiquement pour le porteur de projet et présentant une forme de garantie de la mise en œuvre des mesures préconisées, mais sont aussi plus lourdes à traiter et peuvent générer un certain encombrement administratif. Néanmoins, la possibilité de faire une demande globale pour un ensemble d'immeubles est finalement évoquée comme piste lors de ce dernier atelier (Atelier 5).

Enfin, l'Atelier 4, consacré au suivi des mesures, a eu lieu le 16 octobre en visioconférence. Les discussions ont d'abord porté sur les méthodes d'évaluation de l'efficacité des mesures. Les personnes présentes ont souligné la nécessité d'harmoniser ces méthodologies, et notamment soulevé la question du périmètre de suivi, trop souvent cantonné au seul bâtiment concerné par le projet alors qu'il conviendrait, dans la plupart des cas, de l'étendre aux bâtiments alentour. La nécessité, comme pour le diagnostic, de socialiser les suivis par le biais de démarches participatives, a également été évoquée comme un moyen de mobilisation citoyenne mais aussi comme un réel levier permettant d'obtenir des

données pour évaluer l'efficacité des mesures. Cela a amené des discussions sur les acteurs de l'évaluation des mesures : il a ainsi été rappelé que les suivis devaient être réalisés par un écologue professionnel, si possible le même que celui qui a réalisé le diagnostic et les préconisations. En cas de changement d'écologue en cours de projet (personne ou structure), il est proposé qu'une réunion de passation soit obligatoirement réalisée, et que cette réunion puisse être inscrite dans les arrêtés pris par les DREAL. Des acteurs auxiliaires, pouvant notamment aider à la collecte de données et à leur transmission, existent également : référents biodiversité en entreprise (à identifier clairement), habitants et usagers des bâtiments... Finalement, de derniers échanges ont eu lieu sur la question des mesures correctives (à mettre en œuvre en cas d'échec constaté des mesures initiales) et sur la question du devenir des données de suivis. Il a notamment été proposé d'harmoniser le format des données déposées sur les plateformes de dépôt (comme Depobio), afin de les rendre exploitables pour des analyses statistiques à grande échelle.

### III. Présentation : Retour d'expérience sur la diffusion du guide « Rénovation du bâti et biodiversité »

*Charlotte Jourdain – Chargée de projets Nature en ville, LPO France*

Le projet « Rénovation du bâti et biodiversité » mené par la LPO est un projet qui s'étend de 2023 à 2025, incluant un groupe de travail interprofessionnel pour identifier des solutions techniques pour une meilleure prise en compte de la biodiversité du bâti. Ces travaux ont mené à la publication d'un guide technique en novembre 2024. L'un des ateliers du groupe de travail avait auparavant permis de définir la stratégie de communication et de diffusion du guide.

Lors de cet atelier, différents éléments déterminants ont été définis :

- Sur la structure du guide : partition par métier, réalisation du guide sous forme de fiches, versions téléchargeables par type d'acteurs...
- Sur la stratégie de diffusion : plan de communication structuré par cibles, relais par acteurs identifiés, campagne e-mailing auprès de structures et personnes identifiées, parution d'articles dans la presse spécialisée, campagne LinkedIn Ads, interventions dans des événements professionnels, vidéo teasing...

Cette stratégie, précise et impliquant de nombreux acteurs et canaux de communication différents, a permis une bonne diffusion du guide dès son lancement. Au 30 janvier 2025, soit 2 mois après la mise en ligne du guide, 14 762 lectures sur le site web et 5291 téléchargements étaient recensés. On peut voir dans les chiffres de lectures et téléchargements par dates un effet très net de l'événement organisé fin novembre 2024 pour la sortie du guide. En parallèle, 150 guides en version papier ont été distribués durant l'année 2025. Le fait d'avoir des chiffres pour chaque version du guide (c'est-à-dire pour chaque type d'acteurs) permet de rediriger la communication vers les acteurs qui se sont le moins emparés du guide.

La suite du projet inclut la publication d'une [deuxième version du guide technique](#), parue peu de temps après le présent atelier. Cette nouvelle version intègre de nouvelles fiches thématiques ainsi que des retours d'expérience des sites pilotes du projet. Un évènement « *Bâtir avec la biodiversité – Rénover, démolir et reconstruire en préservant les espèces du bâti* » est organisé par la LPO le 27 novembre à l'Académie du Climat à Paris pour présenter cette nouvelle version.

## IV. Sous-atelier 1: Stratégie de communication et de diffusion de la grille d'analyse

L'objectif de ce premier temps d'échanges en sous-groupes est de discuter de la stratégie de communication et de diffusion du premier outil qui sera élaboré dans le cadre du projet, la grille d'analyse. La discussion est orientée autour de 5 axes : dans un premier temps, les cibles, les canaux de diffusion et les messages clés à transmettre ; dans un second temps, l'appropriation de l'outil et son animation sur le long-terme.

Plusieurs éléments sont ressortis des discussions en sous-groupes :

- Concernant les cibles : déjà discutées lors de l'Atelier 1, elles ont été confirmées. Les maîtres d'ouvrage, bureaux d'études thermiques et diagnostiqueurs, ADIL, EPFLI, l'Anah, les collectivités territoriales, sont bien les cibles prioritaires. Ces acteurs sont évoqués comme intervenants dans des phases amont d'un projet. De nouvelles cibles sont évoquées, comme les architectes et artisans du bâtiment, ainsi que les CAUE, même s'ils interviennent un peu plus tardivement dans le projet, dans le cas où les espèces du bâti n'auraient pas été prises en compte.
- Concernant les canaux de diffusion : les services instructeurs de l'Etat (DREAL/DDT(M)) sont identifiés comme de potentiels relais de cet outil, étant donné que ces services disposent souvent des contacts de l'ensemble des collectivités du territoire dont ils ont la charge. Leur implication dans la diffusion de l'outil permettrait de renforcer sa légitimité. Les collectivités pourraient ensuite intégrer cet outil dans les demandes d'autorisation de travaux, par exemple, afin de permettre la diffusion aux particuliers. Les membres du groupe de travail sont bien sûr aussi des relais importants. Les fédérations et associations de professionnels des corps de métiers considérés comme cibles prioritaires, ainsi que les fédérations et associations d'écologues, peuvent aussi être mobilisées. Pour favoriser la diffusion de l'outil par l'ensemble de ces acteurs, il pourrait être pertinent de leur présenter lors de webinaires (même s'il est noté que ces outils ne permettent souvent de toucher qu'un certain public, déjà partiellement convaincu), ou d'interventions lors d'évènements professionnels. Des centres de ressources comme le CREBA (sur le bâti ancien) sont également cités. Des mails, et éventuellement des exemples de posts à publier sur LinkedIn pourraient être adressés aux cibles identifiées (membres du groupe de travail et personnes relais au sein des principales structures). Enfin, l'idée d'un « kit ambassadeur »

à destination des principaux relais est proposé, avec des éléments de langage pour faciliter la diffusion.

- Concernant les messages clés sur lesquels s'appuyer dans la communication : différentes idées sont avancées, comme celle de mettre en avant les risques encourus en cas de non-prise en compte des espèces du bâti, ou d'insister sur l'importance de cette biodiversité. Néanmoins, la plupart des participants estiment qu'il faut surtout faire prendre conscience de l'existence même de cette biodiversité du bâti, par des formules marquantes comme celle des « colocataires sauvages » et en mettant en avant des espèces à capital sympathie important (le rôle central de l'outil étant la sensibilisation des publics non avertis). De plus, il est également avancé qu'il faut insister sur le rôle des cibles vis-à-vis de cet enjeu, en mettant en avant l'aspect auto-évaluatif de l'outil et en valorisant leur place dans le processus. Enfin, les membres du groupe de travail rappellent l'importance de préciser que cet outil ne remplace pas un diagnostic écologique réalisé par un écologue professionnel.
- Concernant l'appropriation de l'outil : plusieurs idées originales ressortent, comme l'idée de faire des tutoriels filmés sur la façon d'utiliser cette grille. L'identification d'un contact mail précis, directement sur l'outil, à qui adresser l'ensemble des questions et remarques, est aussi admise comme nécessaire.
- Enfin, concernant l'animation de l'outil sur le long-terme : pour le faire vivre, les membres du groupe de travail insistent sur la nécessité de continuer à organiser des ateliers/réunions avec le groupe interprofessionnel, au moins une fois par an, afin de faire le point sur les avancées de l'outil et éventuelles remarques et, le cas échéant, pouvoir le faire évoluer. Dans un cadre plus ouvert, des webinaires sont envisagés, afin de présenter des retours d'expérience, en montrant des projets sur lesquels l'outil a été utilisé et les suites que cela a entraîné. Il est mis en avant le fait que l'avantage de ce format serait que des utilisateurs de l'outil s'adressent directement à de futurs utilisateurs potentiels.

## V. Sous-atelier 2 : Stratégie de communication et de diffusion du guide technique

Le deuxième temps d'échanges en sous-groupes a pour sujet le guide technique et méthodologique pour la réalisation des diagnostics écologiques sur le bâti. La discussion est orientée autour des mêmes axes que le premiers sous-atelier : les cibles, les canaux de diffusion et les messages clés à transmettre dans un premier temps ; puis l'appropriation de l'outil et son animation sur le long-terme dans un second temps.

Si certaines idées évoquées rejoignent les éléments déjà partagés concernant la grille d'analyse, on note des distinctions importantes :

- Concernant les cibles : les écologues professionnels amenés à réaliser des diagnostics sur le bâti sont bien sûr les premières cibles de cet outil, qu'ils exercent au sein de bureaux

d'études, d'associations de protection de l'environnement, de collectivités territoriales ou en tant qu'experts indépendants. Les services instructeurs de l'Etat (DREAL, DDT(M)) sont également identifiés comme des cibles importantes de cet outil, étant donné qu'ils pourraient s'en emparer et le désigner comme ressource à utiliser pour le traitement des dossiers réglementaires. L'OFB, et en particulier ses référents sur la séquence ERC, constitue également une cible. Il est néanmoins précisé que ce guide n'a pas forcément vocation à être largement diffusé au grand public.

- Concernant les canaux de diffusion: les membres du groupe de travail mettent en avant le fait que la communication autour des deux outils pourra être partiellement mutualisée, même si des approches spécifiques à chaque outil sont aussi à prévoir. Les fédérations et associations professionnelles d'écologues (UPGE, AFIE) sont identifiées comme les relais potentiels les plus importants. Il est également évoqué l'idée de diffuser ce guide, via un mailing important, aux enseignants des formations initiales en écologie (masters, BTS...), afin qu'ils puissent le présenter à leurs étudiants, futurs professionnels de l'écologie. Des présentations du guide pourraient aussi être envisagées lors d'évènements professionnels, et des centres de ressources spécialisées comme le portail Nature en ville animé par Plante&Cité, le centre de ressources Génie écologique de l'OFB, ou le site web du Cerema sont évoqués. L'importance du mailing auprès des cibles (bureaux d'études notamment) est à nouveau précisée, ainsi que la publication sur LinkedIn.
- Concernant les messages clés à mettre en avant: les membres du groupe de travail relèvent l'importance de communiquer sur la démarche mise en œuvre et sur le fait que ce guide est issu d'un travail de co-construction. L'intérêt du guide, ce qu'il permet et ce qu'il ne permet pas, doit être clairement indiqué. De même, son objectif d'harmonisation des méthodologies en vigueur pour la réalisation de ce type de diagnostics doit être mis en avant, par exemple en communiquant clairement sur certains éléments de consensus au sein du groupe de travail repris dans le guide (le fait de se concentrer sur l'habitat utilisable, par exemple).
- Concernant l'appropriation de l'outil: il est jugé important, comme pour la grille d'analyse, de pouvoir organiser annuellement un temps d'échanges du groupe de travail pour discuter d'éventuelles évolutions ou mises à jour du guide. Au-delà de ces réunions, les participants proposent également l'organisation d'évènements comme des journées techniques. En complément, l'ouverture d'un espace de discussion en ligne de type forum, moins contraignant que des évènements à dates précises, pourrait permettre de centraliser l'ensemble des questions et remarques sur l'outil et de faciliter aussi bien son appropriation que son évolution. Il s'agirait ainsi de former une communauté d'utilisateurs de ce guide.
- Concernant l'animation sur le long terme: plus encore que pour la grille d'analyse, la question de l'actualisation du contenu du guide sera un enjeu à l'avenir. Le forum de discussions en ligne et les journées techniques et ateliers évoqués ci-dessus pourraient permettre d'identifier des modifications à apporter et des retours d'expérience à intégrer. Le guide devrait également être intégré aux formations dispensées par les associations



Nature  
en ville



Conservatoires  
d'espaces  
naturels



porteuses du projet mais aussi à celles organisées par d'autres acteurs du domaine de l'écologie (UPGE, AFIE, etc).

## VI. Conclusion

Abel Cingal – Responsable de projets Nature en ville, LPO France

Les échanges lors de cet atelier ont permis de clarifier la stratégie de communication et de diffusion des deux outils à construire dans le cadre de ce projet. Si une partie de cette communication peut être mutualisée, la grille d'analyse et le guide technique et méthodologique s'adressent à des publics différents, et doivent donc être diffusés par des canaux différents. Les messages clés doivent permettre de différencier clairement les rôles respectifs de ces outils. Leur appropriation et leur animation sur le long-terme, incluant l'enjeu de leur actualisation, pourront être assurées grâce à une mobilisation continue du groupe de travail, qui devrait être amené à se réunir à nouveau même après la parution des outils. D'autres formats (webinaires, journées techniques, interventions orales lors d'évènements professionnels, forum de discussions, contact mail...) pourront être mis en place afin de faciliter les échanges entre concepteurs et utilisateurs de ces outils et répertorier des retours d'expériences.



Passer domesticus © Joël Vial

## Atelier 5 du GT « Diagnostics Faune et bâti »

### ***Stratégie de communication et de diffusion des livrables***

**Compte-rendu**

**13/11/2025**